Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 29 (1992)

Heft: 1099

Artikel: Commission européenne : le bouc émissaire

Autor: Spéziali, Barbara

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022081

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMISSION EUROPÉENNE

Le bouc émissaire

Depuis que des citoyens européens doivent se prononcer sur le Traité de Maastricht, les critiques à l'égard des fonctionnaires européens ont redoublé: personnel trop nombreux et trop bien payé, aux pouvoirs exorbitants, institution antidémocratique. Vue de Bruxelles, la réalité est bien différente.

Les pouvoirs de la Commission européenne sont-ils excessifs ? La Commission, rappelons-le, exerce un pouvoir d'initiative — elle prépare des propositions — et d'exécution. C'est le Conseil des ministres, donc les représentants des Etats membres, qui décide. Le pouvoir de la Commission est ainsi tout à fait relatif. En réalité, les fonctionnaires européens tirent leur force, comme dans toute administration, de leur permanence, face à des conseils dont les profils changent au gré des élections nationales. Mais les ministres ont pris la mauvaise habitude de désigner la Commission comme bouc émissaire, quand

ils doivent expliquer à leurs compatriotes une décision communautaire.

Les fonctionnaires de la Communauté

	Cabinet du président	191
DG 1	Relations extérieures	765
DG 2	Affaires économiques et financières	224
DG 3	Marché intérieur et affaires industrielles	397
DG 4	Concurrence	323
DG 5	Emploi, relations industrielles et affaires sociales	323
DG 6	Agriculture	754
DG 7	Transports	145
DG 8	Développement	726
DG 9	Personnel et administration	2415
DG 10	Information, communication et culture	445
DG 11	Environnement, sécurité nucléaire et protection civile	158
DG 12	Science, recherche et développement	202
DG 13	Télécommunications, industries et industries de l'information et innovation	277
DG 14	Pêche	136
DG 15	Institutions financières et droit des sociétés	89
DG 16	Politiques régionales	221
DG 17	Energie	442
DG 18	Crédit et investissements	96
DG 19	Budgets	265
DG 20	Contrôle financier	170
DG 21	Union douanière et fiscalité indirecte	230
DG 22	Coordination des politiques structurelles	48
DG 23	Politique d'entreprise, commerce, tourisme et économie sociale	66
	Autres services (politique des consommateurs interprètes, service juridique, etc)	, 4117
	Total	13 225
Source: Commission européenne, septembre 1992.		

Plus d'un fonctionnaire sur dix est traducteur

La Commission est composée de dix-sept commissaires nommés pour quatre ans. Son président est actuellement le français Jacques Delors. Les cinq Etats les plus peuplés Allemagne, (France, Royaume-Uni, Italie, Espagne) ont droit à deux représentants, alors que les sept autres désignent chacun un commissaire. Chaque commissaire se voit attribuer un domaine de compétence spécialisé et dirige un ou plusieurs services de la Commission (qui compte en tout vingttrois Directions générales). Les décisions sont prises collégialement.

La Commission emploie actuellement 13 225 fonctionnaires (voir le tableau). Soit autant de personnes que certaines grandes villes européennes. La Direction générale 9 vient en tête avec 2415 fonctionnaires: sont comptabilisés les membres des services administratifs et 1594 traducteurs qui travaillent à la Commission. En examinant de près la répartition des postes alloués à chaque Direction, on s'aperçoit que certains dossiers sont entre les mains de très peu de personnes. Par exemple, cinq fonctionnaires seulement s'occupent du problème de l'agriculture et de l'environnement. Tout le monde se plaint du surcroît de travail, surtout depuis que la Commission travaille sous la houlette de Jacques Delors... Le Conseil vient d'autoriser la Commission à créer cinq cents nouveaux postes, après plusieurs années de blocage des effectifs. Une tendance s'installe, qui inquiète les fonctionnaires, consistant à engager avec des contrats temporaires des fonctionnaires nationaux, payés par leurs Etats, et plus enclins par conséquent à faire passer les intérêts de ces derniers avant ceux de l'Europe.

Dernière critique: les fonctionnaires européens recevraient des salaires mirifiques. Les fonctionnaires sont répartis en quatre catégories: universitaires et linguistes (niveau A), assistants administratifs (niveau B), secrétariat (niveau C), personnel non qualifié (chauffeurs, huissiers, etc, niveau D). A l'intérieur de chaque catégorie, il existe des échelons que le fonctionnaire gravit selon son ancienneté (tous les deux ans, il y a un passage vers l'échelon supérieur) et son âge. Une grille des salaires est établie pour chaque catégorie.

Bien payés, sans plus

Il ne faut pas le nier, les fonctionnaires européens ont des salaires confortables: un haut fonctionnaire, père de deux enfants. gagne en moyenne 12 500 francs suisses par mois, une secrétaire peut gagner en fin de carrière 5820 francs par mois. Il n'y a pas de treizième salaire, mais les fonctionnaires jouissent de certains avantages (prime de dépaysement, école européenne gratuite). Ils ne paient pas d'impôt à l'Etat belge, mais un impôt leur est retenu à la source, qui est reversé directement au budget général de la Commu-

A la Commission, on se plaît à souligner qu'à un grade équivalent, le salaire d'un fonctionnaire français expatrié est supérieur de 15%, celui d'un représentant des Nations unies de 30%. Sans doute. Mais la comparaison la plus naturelle s'effectue par rapport à la situation dans chaque pays de la CE. Et là, les points de vue divergent. Pour les pays du sud, dont la France, un emploi à la Commission demeure très attractif. Il l'est moins pour un ressortissant allemand.

> de Bruxelles, Barbara Spéziali